

\* A été muté(e) à un autre poste au sein de la Fonction publique.

\*\* Est retourné au secteur privé.

\*\*\* A démissionné pour se porter candidat à une élection.

2. C'est le chef de cabinet du premier ministre qui assigne à chacun les tâches qu'il doit remplir.

#### LE COMITÉ CANADIEN DE L'OcéANOGRAPHIE

##### Question n° 1705—M. Forrestall:

1. Le Comité canadien de l'océanographie est-il toujours chargé de la coordination des activités dans le domaine des sciences et de la technologie marines?

2. Quelle est la description du mandat confié au Comité par le ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie dans un communiqué de presse du 12 juillet 1973, intitulé «Nouvelle politique en matière d'océans»?

3. Suite à la réponse fournie à la question n° 1329 et selon laquelle «le Comité canadien de l'océanographie n'a pas siégé depuis six mois», à qui incombe maintenant la coordination des activités dans le domaine des sciences et de la technologie marines et quand, s'il y a lieu, le changement a-t-il été effectué?

4. Le Comité entend-il se réunir dans les six prochains mois et sinon, pourquoi?

5. Le ministre a-t-il l'intention de modifier d'une façon quelconque les paramètres et les lignes générales de la politique du gouvernement en matière d'océans, par rapport à ceux qui ont été présentés dans le communiqué du 12 juillet 1973 et, dans l'affirmative, quand?

6. Comment le gouvernement évalue-t-il le travail du Comité et le rôle du département dans le cadre de la politique en matière d'océans?

L'hon. C. M. Drury (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): 1. Oui.

2. Oui.

3. Le Conseil canadien d'océanographie s'est réuni le 10 juin 1975, donc après la date de la réponse à la question n° 1329; il n'a modifié en rien la coordination des activités océanographiques.

4. Le Conseil canadien d'océanographie entend se réunir à nouveau d'ici six mois.

5. Le ministre d'État aux sciences et à la technologie n'a pas d'intention précise quant à la modification des paramètres et principes de la politique océanographique annoncée par le gouvernement le 12 juillet 1973; le ministre, qui a la responsabilité de revoir constamment cette politique, recommandera au Cabinet les modifications nécessaires en temps opportun.

6. Dans l'optique du gouvernement, le Conseil canadien d'océanographie, par ses études et ses conseils sur les activités du domaine des sciences et techniques de la mer, joue un rôle très important. Le gouvernement estime en outre que le ministère d'État aux sciences et à la technologie a joué, et continue de jouer, un rôle essentiel dans l'élaboration de la politique océanographique et dans l'examen constant des problèmes connexes.

#### CONSEIL PRIVÉ—LES COURS DE LANGUES

##### Question n° 2574—M. Herbert:

1. Quel est le coût total des cours de langue, porté au budget des dépenses de 1975-1976 du Conseil privé?

#### Questions au Feuilleton

2. Comment ces frais se répartissent-ils entre a) le traitement du personnel qui suit les cours, b) le traitement du personnel enseignant, c) les services additionnels ou supplémentaires à acheter de la Commission de la Fonction publique, d) les autres frais?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):

1. \$270,000.

2. a) Sans objet. b) Sans objet. c) \$124,800. d) \$145,200.

#### LE BUREAU DE M. JACK AUSTIN

##### Question n° 2769—M. Hnatyshyn:

1. Combien a coûté l'ameublement du bureau de M. Jack Austin, adjoint spécial du Premier ministre?

2. Au cours de quelles années financières et sous quelle rubrique a-t-on fait état du coût de l'ameublement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):

1. \$5,027.95.

2. L'année financière 1974-1975 sous la rubrique Programme du Conseil privé, dépenses de capital.

#### LE NOMBRE DE PERSONNES AFFECTÉES À LA SÉCURITÉ

##### Question n° 2872—M. Clark (Rocky Mountain):

1. Par ministère, société ou organisme de la Couronne et au 1<sup>er</sup> janvier a) 1969, b) 1970, c) 1971, d) 1972, e) 1973, f) 1974, g) 1975, combien (i) d'agents de sécurité ou de renseignements (ii) de personnes s'occupant d'autres questions reliées à la sécurité ou aux services de renseignements étaient à l'emploi du gouvernement, de façon directe, contractuelle ou autre?

2. Dans chaque cas, quels sont a) l'échelle de traitement, b) la classe ou classification, c) la description de l'emploi, d) le nom de chacun d'eux?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il n'est pas considéré d'intérêt public de fournir des renseignements détaillés sur les mesures de sécurité.

#### MEER—KOOTENAY-OUEST

##### Question n° 2889—M. Brisco:

Pour chaque année d'exploitation du programme de MEER dans la circonscription de Kootenay-Ouest, combien le MEER y a-t-il dépensé?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale):

Année fiscale	Dépenses faites à Kootenay-Ouest en vertu des subventions au développement régional	Dépenses faites à Kootenay-Ouest en vertu de l'ARDA
	\$	\$
1969-70	—	—
1970-71	33,490	24,181
1971-72	231,661	2,084
1972-73	353,474	8,373
1973-74	—	8,703
1974-75	302,352	—
1975-76	368,772	—

(jusqu'au 15 juillet 1975)